

NÉGO 2023 : ADOPTION DU PROJET DE PLAN D'ACTION-MOBILISATION



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Ce soir, le mercredi 15 février 2023 à 16 h 30

au Club de Golf Métropolitain Anjou, salle Championnat

ÉDITO | «EST-CE UN AVION ? EST-CE UN OISEAU ? NON ! C'EST SUBERNARD !»

Le 26 janvier dernier, à la suite du dévoilement du plan de match en éducation du ministre Drainville, mon vocabulaire s'est enrichi d'un nouveau mot : photométéore. Pour dire les choses simplement, il s'agit d'un phénomène qui apparaît dans l'atmosphère lorsque la lumière entre en interaction avec d'autres objets. Parmi les plus connus, notons l'arc-en-ciel ou sa version minimaliste : la gloire. Dans le cas de celle-ci, le halo de couleur forme une ellipse autour d'un objet inanimé. Depuis l'annonce des sept priorités du ministre, je peux affirmer qu'il y a un photométéore dans le ciel caquiste. Gloire à SuBernard !

Vous m'excuserez, mais il fallait bien nommer cette illusion d'optique qu'on voit poindre à l'horizon en se demandant de quoi il en retourne. C'est qu'on le voit venir de loin SuBernard ! Je crains toutefois que, sans moyens concrets pour mettre de l'avant ses priorités, notre cher ministre passe à côté de sa cible et tombe à plat. Pfuitt...

«Jean-François Roberge est arrivé en poste avec un plan sur la gouvernance scolaire et un autre sur la valorisation de la profession enseignante. 12 idées qui tenaient sur une vingtaine de pages. [...] Jeudi passé, Bernard Drainville nous a présenté ses sept priorités. L'avantage de sa *to-do list*, c'est qu'elle tient sur un Post-it.»¹

Qui plus est, Bernard Drainville se dit en accord avec le contenu du dépôt patronal en vue du renouvellement de notre contrat de travail. Notons que dans les propositions gouvernementales, nous pouvons lire que la valorisation de la profession s'effectue notamment par plus d'agilité dans l'organisation du travail et la promotion de la gestion de proximité, tout en ayant en tête d'améliorer les conditions d'exercice, lorsque possible. La négociation ne doit pas être l'occasion d'arriver à en faire plus avec moins.



Le gouvernement et les profs s'entendent sur un point. Le problème de pénurie de personnel est un mal qui frappe durement le système scolaire. Malheureusement, lorsqu'il est question des solutions à mettre de l'avant afin d'attirer et de retenir des enseignantes et des enseignants légalement qualifié(e)s, force est de constater que nous sommes à des années lumières de nous entendre. L'attraction et la rétention du personnel enseignant doivent s'effectuer en concomitance avec l'obtention de conditions de travail et d'exercices qui permettent l'épanouissement professionnel.

SuBernard, attache ta cape avec de la broche ! Ça va prendre plus qu'une mission de sauvetage pour régler le sort de l'École publique.

¹ DANCAUSE, Sylvain (2023, 30 janvier). «Priorités Drainville : le 7 chanceux». *Le journal de Québec*, Perspective. www.journaldequebec.com/2023/01/30/priorites-drainville-le-7-chanceux.

CCF | LES ÉPINGLETTES DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES SONT ARRIVÉES!

Célébrée le 8 mars de chaque année la *Journée internationale des droits des femmes* est l'occasion de prendre le temps de s'arrêter et réfléchir aux luttes féministes: celles d'hier, celles d'aujourd'hui et celles de demain. Malgré les avancées réalisées au cours des dernières années, une tâche colossale reste encore à accomplir avant que l'on puisse prétendre que l'égalité de fait ne soit atteinte et l'actualité se charge de nous rappeler sur une base régulière que rien ne devrait être tenu pour acquis.



Si vous désirez afficher votre soutien à la cause, le SEPÎ vous offre l'occasion de vous procurer l'épinglette à l'effigie de la thématique 2023: **Résistances féministes**. Mise en vente au coût de 3\$ chacune, le SEPÎ s'engage à verser 1\$ à un organisme d'aide aux femmes pour chaque épinglette vendue.

Pour passer votre commande, nous vous invitons à **contacter la personne déléguée de votre établissement** qui devrait en avoir reçu un exemplaire dans la livraison syndicale de cette semaine. Une fois les commandes reçues, nous vous ferons parvenir votre épinglette par une prochaine livraison syndicale.

■ Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca

LE THÈME DU 8 MARS 2023: RÉSISTANCES FÉMINISTES

Un slogan comme un chant de ralliement, un appel à la lutte, des mots scandés par nos aïeules, nos sœurs et nos allié.e.s, hurlés dans les rues, collés sur les murs, murmurés dans nos intimités, ressentis au plus profond de nous-mêmes. Un slogan fait de nos diversités, alimenté par nos colères, nourri par notre sororité. L'heure n'est pas à la division. Elle n'est pas à la négociation. L'heure n'est pas silencieuse. Elle est grave. L'urgence climatique, les polarisations, les privatisations, l'effritement des droits des femmes, l'augmentation des violences à nos égards, l'exacerbation des inégalités, la montée du racisme, le sexisme décomplexé, la haine assumée. Un slogan comme une évidence. L'amour comme acte de résistance.



Source: Le Collectif 8 mars.
Coopérative Belvédère communication.
Illustration: Main Blanc.

Invitation ACTIVITÉ SOCIALE

Nous vous attendons le mercredi **8 mars prochain** dès **16 h 00** au *Boston Pizza* d'Anjou afin de célébrer la *Journée internationale des droits des femmes*.

de 16 h à 18 h
au **Boston Pizza**
(7300, boul. des Roseraies à Anjou)



merc.

8 MARS
2023

Il y aura un tirage de prix de présence et deux consommations vous seront gracieusement offertes.

FP | RECONNAISSANCE DE MODULES

Secteur de la formation professionnelle (FP)

Vous avez **jusqu'au 15 mars pour formuler une demande de reconnaissance de nouveaux modules**. Vous pouvez les avoir acquis, soit en enseignant ce ou ces nouveaux modules, soit par compagnonnage, par formation pointue, par une nouvelle expérience acquise en entreprise ou toute autre expérience jugée pertinente par le centre de services scolaire (CSSPI).

Sachez qu'il est aussi possible, dans certaines spécialités, de se voir reconnaître un ou des modules dans plus d'une sous-spécialité. Cet ajout pourrait faire toute la différence pour certaines personnes lorsque vient le moment de compléter les heures à contrat.

DES FONDS DISPONIBLES

Nous vous rappelons également que le CSSPI s'est engagé à **faciliter l'obtention de sommes requises pour de la formation** (individuelle ou collective). Des montants sont d'ailleurs disponibles par le biais du comité de perfectionnement du CSSPI. Vous en faites la demande par le biais de votre comité local de perfectionnement (CLP). En cas d'insuffisance de fonds, contactez-nous.

Enfin, sachez qu'afin de faciliter et de favoriser l'acquisition de nouvelles qualifications, vous pouvez obtenir, sur demande à votre direction au moment de la confection de votre tâche en octobre, jusqu'à l'équivalent de 60 heures sur 360 heures destiné aux autres activités professionnelles (ancienne tâche complémentaire) au prorata du contrat.

- Sophie Fabris | sophiefabris@sepi.qc.ca
- Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

RAPPEL | CONCOURS HÉROS: IL EST ENCORE TEMPS DE PARTICIPER!

Je parle, tu parles, on s'entend.

Le concours s'adresse à toutes les enseignantes et tous les enseignants, qui sont invités à soumettre un projet réalisé avec leurs élèves en lien avec le thème **Je parle, tu parles, on s'entend**. En inscrivant votre projet en ligne, vous pourriez gagner l'un des nombreux prix pour votre classe ou votre établissement.

Pour tous les détails ou pour participer au concours, visitez la page du Mouvement HÉROS de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE): www.lafae.qc.ca/mouvement-heros.

- Dominique Hervieux | dominiquehervieux@sepi.qc.ca

héros

**JE PARLE,
TU PARLES,
ON S'ENTEND.**

Soumettez votre projet
d'ici le **6 AVRIL 2023**

LAFAE.QC.CA/MOUVEMENT-HEROS

Fae Fédération autonome de l'enseignement



La grande
rédaction

Je parle, tu parles,
on s'entend.

Date butoir pour participer :
6 avril 2023



Fédération autonome
de l'enseignement

INFO | CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN ET CONGÉ MI-TEMPS/MI-TRAITEMENT

Si vous désirez faire une demande de congé sans traitement à temps plein, un congé mi-temps/mi-traitement ou une demande de renouvellement d'un tel congé, le temps est venu de commencer à compléter les documents prévus à cet effet. Vous avez jusqu'au **31 mars prochain** pour transmettre votre demande au Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI).

Vous devez remplir le formulaire *RH-03: Demande de congé sans traitement* disponible dans chaque établissement ou sur notre site Web à l'adresse suivante : www.sepi.qc.ca/publications/formulaires. Vous le remettez ensuite à la direction de votre établissement qui soumettra ses recommandations au CSSPI. C'est ce dernier qui dispose du pouvoir de déterminer si le congé vous sera accordé ou non.

Si vous effectuez une demande de **congé sans traitement** à temps plein pour retourner aux études, suivre votre conjoint à l'étranger ou encore lorsque vous êtes admissible à la retraite dans les cinq (5) ans ou moins, sachez que cette demande sera acceptée automatiquement.

Si vous en faites la demande, elle sera renouvelable pour une deuxième et dernière année.

Si vous avez l'intention de demander **un congé mi-temps/mi-traitement** et que vous répondez à l'un des critères suivants, le CSSPI sera dans l'obligation d'accepter votre demande : vous avez un enfant de moins de 3 ans, votre conjoint(e) ou votre enfant est invalide, vous avez 50 ans ou plus ou vous avez 25 ans d'expérience ou plus. Si un tel événement se produit en cours d'année, sachez que vous pouvez aussi bénéficier du congé mi-temps/mi-traitement avec un préavis de deux (2) semaines. La demande de renouvellement de ce congé pour l'année scolaire suivante devra se faire avant le 30 juin de l'année de travail en cours.

Si vous désirez obtenir plus de détails, vous pouvez consulter nos fiches syndicales sur notre site Web au www.sepi.qc.ca/publications/fiches-syndicales.

- Élise Boivin-Comtois | eliseboivin@sepi.qc.ca
- Amélie Dolbec | ameliedolbec@sepi.qc.ca

INFO | DROITS PARENTAUX



Semaine de relâche – Suspension des prestations du RQAP

Si votre **congé de maternité, de paternité ou d'adoption** coïncide avec la semaine de relâche, qui se déroulera cette année **du 27 février au 3 mars 2023**, il est recommandé de demander la suspension de vos prestations du *Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)* pour cette semaine, et ce, pour éviter une réduction de vos prestations.

En effet, comme prévu à l'entente convenue à l'été 2022 par la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), **les congés** de maternité, de paternité et d'adoption en cours durant la semaine de relâche **seront automatiquement suspendus par le CSSPI** et une paie régulière sera alors émise. Toutefois, cette paie régulière étant considérée comme un revenu concurrent par le RQAP, elle est donc déductible de ces prestations et pourrait entraîner une réduction de celle-ci, s'il y a lieu.

Ainsi, afin d'éviter une réduction de vos prestations du RQAP, pour celles et ceux que cela concerne, vous pouvez demander la suspension du versement de celles-ci durant la semaine de relâche en appelant au Centre de service à la clientèle du RQAP (1 888 610-7727). Le cas échéant, vous pourrez alors reporter cette semaine de prestations à la fin de votre congé parental, sans excéder 78 semaines après la semaine de l'accouchement. À noter qu'il est préférable de faire la demande de suspension préalablement au versement.

Pour toutes questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

- Élise Boivin-Comtois | eliseboivin@sepi.qc.ca

EDA/FP | DERNIER RAPPEL : CONCOURS LA PERSÉVÉRANCE A AUSSI UN VISAGE

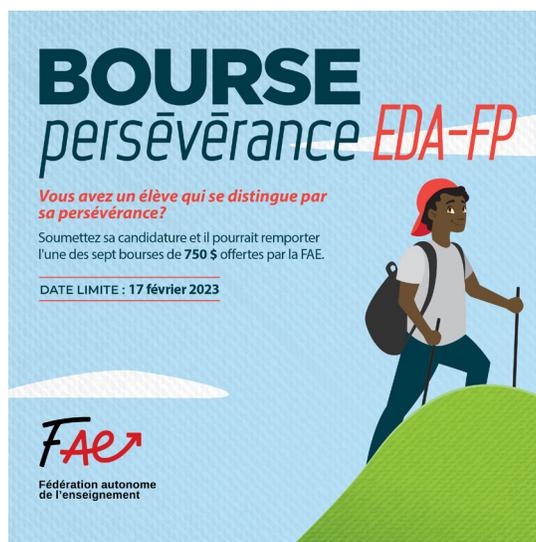
Pour souligner la persévérance et le courage exceptionnel d'adultes en formation, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) organise la 15^e édition du concours La persévérance a aussi un visage chez les adultes en formation.

Un total de sept bourses, d'une valeur de 750\$ chacune, seront remises à l'issue du concours: une dans chaque catégorie. En remettant ces bourses, nous contribuons à soutenir ces adultes engagés et motivés à réussir leur parcours scolaire, malgré les défis que cela représente. Ce coup de pouce vise donc à les encourager à croire en eux et à reconnaître leurs capacités afin qu'ils se bâtissent un avenir de qualité.

Participez au concours en nous soumettant la candidature d'une ou d'un élève se distinguant par sa persévérance avant le **17 février 2023**.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ DE L'ÉLÈVE

- Être inscrit à l'éducation des adultes ou à la formation professionnelle dans un centre de services scolaire dont le personnel enseignant est membre d'un syndicat affilié



à la FAE;

- Ne pas avoir reçu de bourse Persévérance par le passé.

CATÉGORIES

- Formation de base commune (FBC) 1;
- Formation de base diversifiée (FBD) 2;
- Formation professionnelle (FP);
- Formation à distance;
- Formation en établissement pénitentiaire;
- Francisation;
- Insertion socioprofessionnelle (ISP) et Intégration sociale (IS).

Pour inscrire la candidature d'une ou d'un élève, vous devez remplir le formulaire disponible en ligne à l'adresse suivante: www.lafae.qc.ca/inscription-concours-pavaf. Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Pierre-Luc Gagnon, responsable de la formation professionnelle, à pierrelucgagnon@sepi.qc.ca ou Sylvie Zielonka, responsable de l'éducation des adultes, à sylviezielonka@sepi.qc.ca.

- Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca
- Sylvie Zielonka | sylviezielonka@sepi.qc.ca



ÉCHO DE NOS INSTANCES SYNDICALES

CONSEIL DES PERSONNES DÉLÉGUÉES (CPD) DU 1^{ER} FÉVRIER 2023

PROJET DE PLAN D'ACTION-MOBILISATION

Dominique Hervieux procède à une récapitulation des travaux effectués lors du Conseil fédératif de négociation (CFN) du 27 janvier dernier. Il poursuit en présentant le projet de plan d'action-mobilisation et indique les modifications qui y ont été apportées au cours du CFN.

Les personnes déléguées posent des questions, émettent des commentaires et formulent une nouvelle proposition. Le conseil des personnes déléguées recommande à l'assemblée générale d'adopter le plan d'action-mobilisation pour les phases d'affirmation et de persuasion de la négociation 2023.

- Pierre-Luc Gagnon | pierrelucgagnon@sepi.qc.ca

INFO | CRÉDIT D'IMPÔT

Crédit d'impôt à l'intention des enseignantes et enseignants du primaire et du secondaire

C'est prochainement la saison des impôts et nous souhaitons vous rappeler qu'au fédéral, il vous est toujours possible de demander le *Crédit d'impôt pour fournitures scolaires d'éducateur admissible*, lequel vise notamment à reconnaître les coûts qui sont souvent engagés par le personnel enseignant à leurs propres frais pour des dépenses admissibles qui enrichissent le milieu d'apprentissage de leurs élèves.

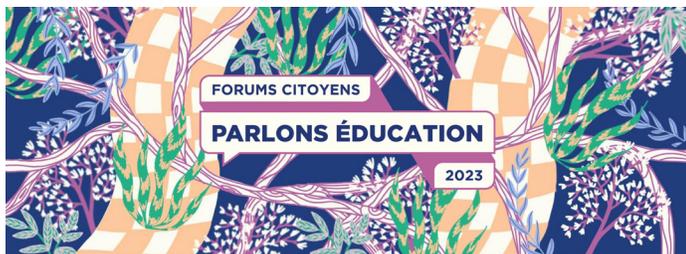
Depuis l'année d'imposition 2021, le calcul du crédit se fait en multipliant les dépenses admissibles au titre de fournitures scolaires, pour un maximum de 1000\$, par le taux de 25%. Il s'agit donc d'un **remboursement maximal de 250\$**. Notez également qu'il n'est plus obligatoire que les fournitures aient été utilisées dans une école afin d'être admissibles.

Considérant que l'Agence du revenu du Canada (ARC) pourrait vouloir s'assurer de l'admissibilité des dépenses demandées, il est recommandé de demander au centre de services scolaire d'attester de l'admissibilité des fournitures que vous avez achetées à vos frais et de garder cette preuve dans vos dossiers avec vos reçus.

Pour connaître la liste des fournitures d'enseignement admissibles et obtenir plus d'information au sujet de ce crédit d'impôt, nous vous invitons à consulter le site Web de l'Agence du revenu du Canada à l'adresse suivante: www.canada.ca/fr/agence-revenu/services/impot/particuliers/sujets/tout-votre-declaration-revenus/declaration-revenus/remplir-declaration-revenus/deductions-credits-depenses/lignes-46800-46900-credit-impot-fournitures-scolaires-educateur-admissible.html.

■ Maryse Meunier | marysemeunier@sepi.qc.ca

INFO | FORUMS CITOYENS



Parlons éducation 2023

Vous trouvez que le monde de l'éducation au Québec ne tourne pas rond? Vous avez mis le doigt sur le nœud du problème, ou encore vous avez des solutions à apporter? Vous voudriez en parler ailleurs que dans le salon du personnel? Les forums citoyens «Parlons éducation» sont pour vous!

Quatre organisations citoyennes, *Debout pour l'école!*, *Je protège mon école publique* (JPMÉP), *École ensemble* et le *Mouvement pour une école moderne et ouverte* (MÉMO), ont uni leurs efforts afin de permettre une réflexion collective sur la formation des jeunes au Québec. Ce sera l'occasion de réfléchir, d'échanger et de débattre collectivement sur l'école québécoise d'aujourd'hui et de demain.

Les échanges s'articuleront autour de cinq (5) thèmes principaux:

- Repenser la mission de l'école d'aujourd'hui et de demain;

- Construire un système d'éducation équitable pour tous les élèves;
- Encourager l'inclusion sociale et culturelle de toutes les populations scolaires;
- Respecter et valoriser les compétences professionnelles de tous les personnels scolaires;
- Démocratiser le système scolaire québécois dans toutes ses composantes.

Les forums citoyens «Parlons éducation» seront une tribune privilégiée pour parler des enjeux que vous constatez au quotidien, ainsi que des manières de faire changer les choses. Bien que ces forums soient ouverts à tous, en tant qu'enseignantes et enseignants vous êtes au cœur des enjeux qui seront débattus. Votre apport à ces discussions en sera d'autant plus pertinent.

Au printemps 2023, 18 forums citoyens se tiendront dans 17 villes du Québec. Vous pouvez vous y inscrire sur le site Web de *Parlons éducation* (www.parlonseducation.ca).

Ne manquez pas cette occasion de contribuer au changement!

■ Dominique Hervieux | dominiquehervieux@sepi.qc.ca

Comités, groupe de travail et délégation du SEPÎ

Des postes étant toujours vacants au sein de certains de nos comités, groupes de travail ainsi qu'au sein d'une délégation, nous sommes à la recherche de personnes membres intéressées à s'impliquer davantage dans la vie syndicale du SEPÎ.

Toute personne membre du SEPÎ peut soumettre sa candidature.

De plus, dans un désir de représentativité, nous sommes à la recherche de personnes membres provenant de tous les secteurs d'enseignement et de tous les niveaux d'expérience syndicale.

COMITÉS DU SEPÎ

Vous trouverez ci-dessous les postes à pourvoir pour chacun des comités :

Comités permanents

- **Comité action-mobilisation** : 1 substitut
- **Comité d'élection et de référendum** : 3 personnes membres + 3 substituts
- **Comité de discipline** : 2 personnes membres
- **Comité des statuts et règlements** : 2 personnes membres

Comités de la convention

- **Comité paritaire EHDAA** : 3 personnes membres

Comités temporaires

- **Comité héros** : 5 personnes membres

Pour plus d'informations sur les mandats et la composition des différents comités, nous vous invitons à consulter le *Descriptif des comités et délégations syndicales*.

Pour devenir une personne candidate, vous devez signifier votre intérêt en envoyant un courriel au candidature@sepi.qc.ca **avant 13h le vendredi 10 mars 2023**. Il est à noter que seules les candidatures reçues à cette adresse avant la date butoir seront présentées et feront l'objet d'élections au conseil des personnes déléguées (CPD) du 17 mars prochain.

GRUPE DE TRAVAIL

• **Groupe de travail de la diversité sexuelle**

Le SEPÎ est à la recherche de personnes membres qui font preuve d'une grande ouverture d'esprit et qui ont à cœur l'égalité et le respect pour se pencher sur différents enjeux avec le groupe de travail sur la diversité sexuelle et de genre.

Ce groupe de travail, ouvert à toutes et à tous, vise notamment à informer et à soutenir les collègues qui font partie de la communauté de la diversité sexuelle et de genre. Pour vous impliquer, il suffit d'être membre du SEPÎ et de nous faire parvenir votre candidature à candidature@sepi.qc.ca.

DÉLÉGATION DU SEPÎ AU CONSEIL FÉDÉRATIF DE NÉGOCIATION DE LA FAE

À la suite du départ d'une des personnes membres de la délégation du SEPÎ au Conseil fédératif de négociation (CFN) de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), nous sommes à la recherche d'une personne membre pour combler le poste laissé vacant, et ce, jusqu'à la conclusion de la présente ronde de négociation nationale.

Il est à noter que les personnes qui se portent candidates au sein des délégations s'engagent à adhérer à la *Politique de fonctionnement des délégations* et à la *Charte de participation de la FAE*. Pour en prendre connaissance, vous pouvez les consulter en ligne sur notre site Web à l'adresse ci-contre : www.sepi.qc.ca/le-sepi/statuts-et-reglements/politique-delegations.

Pour présenter votre candidature, vous devez signifier votre intérêt en envoyant un courriel au candidature@sepi.qc.ca **avant 13h, le vendredi 10 mars 2023**. Seules les candidatures reçues à cette adresse avant la date limite seront considérées comme éligibles pour l'élection qui aura lieu lors du conseil des personnes déléguées du 17 mars prochain.

Pour toute question, nous vous invitons à contacter Olivier Blanchard par courriel à l'adresse suivante : olivierblanchard@sepi.qc.ca.

■ Olivier Blanchard | olivierblanchard@sepi.qc.ca

RAPPEL | PARTICIPEZ À DES CONFÉRENCES EN ÉDUCATION FINANCIÈRE!

Vous veillez à l'éducation de la société, la Caisse Desjardins de l'Éducation veille sur votre éducation financière!

Vous souhaitez acquérir plus d'autonomie financière? Vous aspirez à mieux gérer vos finances afin de prendre des décisions éclairées et faire des choix durables pour votre avenir financier?

La Caisse Desjardins de l'Éducation est fière de vous offrir gratuitement une série de conférences virtuelles sur des sujets financiers variés et de mettre à votre disposition des solutions et un accompagnement vous permettant de maîtriser vos finances et de faire un pas de plus vers votre autonomie financière!

16 février à 18 h 30	Acheter sa première propriété
14 mars à 18 h 30	Sécurité de l'information: Prévenez la fraude

Pour vous y inscrire, rendez-vous sur le site Web de la Caisse Desjardins de l'Éducation, à l'adresse suivante: www.caisseeducation.ca/conferences.

Vous recevrez par courriel le lien de la conférence quelques jours avant la diffusion de celle-ci. Si vous ne pouvez assister aux conférences, un lien de rediffusion sera envoyé à tous les participants inscrits et sera actif dans les 7 jours suivant la conférence.

La Caisse Desjardins de l'Éducation est une institution financière uniquement dédiée aux finances du personnel de l'éducation. Nos conseillers comprennent bien les réalités de votre milieu (précarité, régimes de retraite, etc.) et vous accompagnent tout au long de votre carrière, à chaque événement important de votre vie et ils sont là pour vous guider dans la réalisation de vos projets.



Source: Caisse Desjardins de l'Éducation



1-800-363-9010

DE L'AIDE AU BOUT DU FIL
24 HEURES / 7 JOURS

Besoin d'aide
confidentielle?

**PROGRAMME D'AIDE
AUX EMPLOYÉS (PAE)**

Tél. : 1-866-398-9505

Appel à frais virés : 514-875-0720

Le **TODO** est réalisé par le Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI) est distribué à toutes les enseignantes et tous les enseignants du Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSSPI). **La reproduction du journal, en tout ou en partie, est autorisée à condition de mentionner la source.**

Commentaires et/ou suggestions

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)
745, 15^e Avenue | Montréal (Québec) H1B 3P9
Tél.: 514 645-4536 | Téléc.: 514 645-6951 | Par courriel: topo@sepi.qc.ca